

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 24

L'an deux mille vingt trois, le vingt-six juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt juin, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Nicole EDOUARD, Jean-Luc BRIANCEAU, Jean-Luc RABILLARD, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Sarah RENAUD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Patricia BLANCHARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD.

Absents donnant pouvoir : Jean-Pierre CITEAU a donné pouvoir à Michel VALLA, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Lynda PRUVOST.

Absents excusés : Yvon BRIANCEAU, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Sophie CHATELIER, Pauline CAILLONNEAU et Isabelle LE BRUSQUET.

Absents : Odile DEGRANGE, Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D26062023_11 : Subvention exceptionnelle sollicitée par ELAK

Vu la proposition à la majorité de la Commission des Finances réunie le 15 juin dernier d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 500€,

Monsieur Jean-Luc RABILLARD, Adjoint aux Finances, informe l'assemblée qu'une demande de subvention exceptionnelle à hauteur de 4 000€ a été adressée en mairie par l'association ELAK (Echanges Les Achards Kétou) afin de participer à l'achat des billets d'avion des membres du comité de jumelage de Kétou, invités à fêter les 25 ans d'entraide aux Achards en octobre prochain.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer quant à l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association ELAK et à son montant.

Monsieur Charles-Bernard DRUGEON demande combien de personnes sont concernées par la demande d'aide à l'achat des billets d'avion.

Monsieur Michel VALLA lui répond une douzaine et en profite pour indiquer que la commune participera à l'organisation et à la prise en charge de certains événements lors de la venue de la délégation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention d'un montant de 3 500€ à l'association ELAK (Echanges Les Achards Kétou).

La Secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST



Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 04/07/2023
Au registre

Le Maire,

Michel VALLA

